

N° SIRET : 441 692 290 00014

Déclaration d'Activité enregistrée sous le numéro 31 59 06677 59 auprès du préfet de région Nord – Pas de Calais

## Réunion des éducateurs du samedi 27 juin 2009

9h30 Accueil / Émargement

21 Educateurs Présents / 16 clubs représentés + CD 62

<b>NOM</b>	<b>Prénom</b>	<b>Club(s) Représenté(s)</b>
<b>WALLARD</b>	Cédric	ROUBAIX
<b>BOULANGER</b>	Jean Loup	CTN / POLE WATTIGNIES
<b>BRABANT</b>	Eric	VILLENEUVE D'ASCQ
<b>DELENGAIGNE</b>	Stephan	ARRAS
<b>VASSEUR</b>	Christian	HENIN BEAUMONT
<b>TALHOUARN</b>	Jérôme	BRUAY la BUISSIÈRE
<b>GUILLUY</b>	Eric	ARRAS
<b>MESSIANT</b>	Jérôme	GDE SYNTHÉ/COUDEKERQUE
<b>LAFITTE</b>	Fernand	LES GENTILSHOMMES
<b>FLAMENT</b>	Didier	LILLE VAUBAN
<b>DELOISON</b>	Cédric	VALENCIENNES
<b>BONY</b>	Marc	LILLE VAUBAN
<b>DREVEYTON</b>	Laureen	MARCQ en BAROEUL
<b>LOEZ</b>	Julien	CD62 / HENIN BEAUMONT
<b>HANICOTTE</b>	Olivier	BRUAY la BUISSIÈRE / LIEVIN
<b>GUILLIER</b>	Coralie	CASSEL / FACHES THUMESNIL
<b>SOURIS</b>	Sébastien	WATTRELOS
<b>BLOT</b>	Gérard	VALENCIENNES
<b>BUYSENS</b>	Alexandre	CALAIS
<b>LAURENT</b>	Emilie	LIGUE
<b>ROBIN</b>	Jean Yves	CTS



N° SIRET : 441 692 290 00014

Déclaration d'Activité enregistrée sous le numéro 31 59 06677 59 auprès du préfet de région Nord – Pas de Calais

### 9h45 Début Réunion

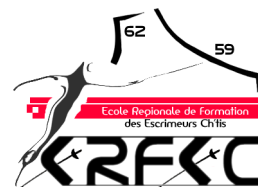
- **Présentation calendrier 2009/2010** (en ligne été 2009, distribué sur papier lors de la réunion des Présidents du 12 sept 09)
- **Présentation Circuit Régional 2009/2010** (= Programme Sportif en ligne été 2009, distribué sur papier des Présidents du 12 sept 09)
  - Grandes modifications :
    - Qualification France C/J/S (quota ligue) : uniquement sur classement régional
    - Qualification FdJ Minime: sur classement FFE et Régional
    - 1 seul représentant /arme + CTS pour sélectionner
    - Création circuit régional par équipe minimes
    - Création d'un championnat régional Vétérans
    - Création d'un circuit Sabre Loisir (CREPS)
    - Organisation CREPS : CR junior individuel (6A) & Seniors (6A)
  - Rappel des Packages proposés avec lieu d'organisation.
  - Formule par catégories,
    - Pupilles : Pas d'obligation de tirer toutes les places, rappel sur le nom des équipes (si multiplication des noms, plusieurs fois dans le classement régional)
    - Benjamins
    - Minimes
    - Cadets
    - Juniors
    - Seniors (+ circuits retenus en coef 2)
    - Seniors Loisirs Non Mixte (autorisation de tirer Flaches et Hénin Beaumont) – PAS DE MASTERS !!
  - Challenge clubs
  - Grille points
- **Groupe ERFEC**
  - Promo 09/10 : liste nominative présentée
    - Fleuret Dame:
      - Alavoine (CEHB)
      - Bouquet J. (CEHB)
      - Bouquet M. (CEHB)
      - Castanie (CEHB)



N° SIRET : 441 692 290 00014

Déclaration d'Activité enregistrée sous le numéro 31 59 06677 59 auprès du préfet de région Nord – Pas de Calais

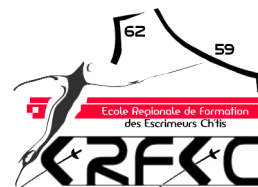
- Fleuret Homme:
  - Bugnon (CEHB)
  - Castanie (CEHB)
  - Delannoy (Cambrai)
  - Lasri (CEHB)
  - Lefebvre (Cambrai)
  - Severin (Cambrai)
- Épée Dame:
  - Behague (Gde Synthe)
  - Guilluy (Arras)
  - Gilmanou (CIET)
  - Kobb (CIET)
- Épée Homme:
  - Beaumont (Bruay)
  - Cuvillon (Arras)
  - Hochede (Bruay)
  - Lepers (CIET)
  - Perdigeon (Gde Synthe)
  - Vandenberghe (CIET)
- Sabre Dame:
  - Boudiaf (Roubaix)
  - Castillo (Roubaix)
  - Gaudenzi (Roubaix)
  - Muller (Roubaix)
- Sabre Homme:
  - Chemière (Roubaix)
  - Gilman (Mouvaux)
  - Larivière (Faches)
  - Loridan (Roubaix)
  - Roger (Faches)
  - Saint Venant (Mouvaux)
- Encadrement Groupe
  - Me ROBIN (CTS)
  - Me CHOTIN (ETR Compétition)
  - Me BENEDETTO (ETR Compétition)
  - Me HANICOTTE (ETR Compétition)
  - Me SOURIS (ETR Compétition)



N° SIRET : 441 692 290 00014

Déclaration d'Activité enregistrée sous le numéro 31 59 06677 59 auprès du préfet de région Nord – Pas de Calais

- Ouverture stage a des Maîtres d'Armes de la Région dans le cadre de la Formation Professionnelle continue
- Objectif du projet (Sportif/scolaire)
- Structuration du projet
  - Prise en charge intégrale Ligue
  - Nb de stage
- **Calendrier de Formation ERFEC** (disponible sur le site ERFEC)
  - Présentation de toutes les dates (Arbitrage, BF, BEES, Artistique, CS Escrime, FPC pour les Maîtres d'Armes)
  - Rappel du Stage National Fleuret Maîtres d'Armes à Wattignies
- **Rénovation des diplômes**
  - Fin BEES au 1<sup>er</sup> Janvier 2011
  - Encore 2 Sessions :
    - BEES 1 : Wattignies Juin 2010 / Reims Novembre 2010
    - BEES2 : Wattignies Avril 2010 / Reims Novembre 2010
  - Les diplômes Fédéraux
  - Les Niveaux Diplômes
    - Certificat de Spécialisation Escrime (Niveau IV) : Animateur escrime
    - DEJEPS (Niveau III) : Entraîneur escrime & Directeur de Salle d'armes
    - DESJEPS (Niveau II) : Entraîneur National & Formateur de formateurs
  - CS Escrime
    - FPC accessible à 2 conditions :
      - Titulaire d'un BPJEPS (4 options) ou équivalence universitaire
        - APT ; AG2F ; LTC ; AC
      - Prerogatives d'un BPJEPS par détention d'un diplôme universitaire conforme
  - DEJEPS
    - Formation Nationale (CNFE)
    - Dans les 5 ans suivants la parution de l'arrêté, les titulaires du BEES1 obtiennent sur demande au DR (formation régionale le DE si :
      - Ils ont exercé la fonction de MA pdt au moins 2 saisons sportives,
      - Ils ont suivi un stage de formation de 35 heures validé par la DTN.
  - DESJEPS
    - Formation Nationale (INSEP)



N° SIRET : 441 692 290 00014

Déclaration d'Activité enregistrée sous le numéro 31 59 06677 59 auprès du préfet de région Nord – Pas de Calais

- **Les inquiétudes du CTS**

- L'arbitrage et sa formation en région :
  - Changement du processus de formation des arbitres la saison prochaine (1 stage obligatoire régional à la Toussaint ; 3 minis stages avec 1 à choisir pour le départemental)
  - PRA en ligne
  - Référent et Malette arbitrage, le référent n'est plus payé par l'organisateur mais par la Ligue après le compte rendu de celui-ci et le retour des évaluations.
- La difficulté des clubs à se structurer pour conserver les MA en région
  - Pourquoi pas de 35heures sur les clubs de 100 licenciés ??
- La déperdition de bénévoles
- Le non respect de la réglementation JS par certains éducateurs = **un jeu dangereux**. Il faut à tout prix lorsque l'on travail contre rémunération d'avoir sa carte professionnelle (démarche **TRES SIMPLE** à faire auprès de la DRDJS)

- **Questions diverses**

- Point sur les axes CNDS Ligue
- Point sur Accompagnement Educatif
- Problème Epée dans la catégorie pupille : question soulevée lors de la commission des éducateurs FFE
- Paris 2010, du 4 au 13 novembre, championnat du Monde Senior.
  - Stage préparatoire : Clubs de la Région n'ont pas suivi le dossier
  - Comité Régionale de Pilotage dans chaque Ligue

*12h20 Fin de réunion*

*Distribution Masques, Gants, Sous Cuirasses.*